

Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soir_corruption@hotmail.com

UN MARCHÉ DE MILLE MILLIARDS DE DOLLARS À PRENDRE

Comment lancer un service payant anticorruption

Le marché est gigantesque. Les perspectives de profits, phénoménales. Selon la Banque mondiale, il y a mille milliards de dollars à prendre. Surtout, ce marché est vierge. Personne ne s'y attaque. Lequel ? Le marché de la corruption. Vous ne pensiez pas qu'il y avait là une occasion d'affaires ? C'est que vous n'avez pas un sens entrepreneurial aussi développé que celui de Shaffi Mather, le capitaliste immobilier indien devenu activiste social.

Après avoir doté l'Inde d'un système communautaire d'ambulances autofinancées, il a compris le potentiel économique de la corruption.

Lors d'une conférence, en décembre en Inde, il a expliqué : «Personne ne se lève le matin en se disant : «Je vais payer un pot-de-vin aujourd'hui.»

En général, la corruption est imposée au citoyen. Mais il n'existe pas de ligne 1-800 contre la corruption.» Et, plutôt que de se battre et face à la crainte de représailles, le citoyen paie le bakchich demandé et passe à autre chose.

Shaffi Mather, qui fut invité par le Président américain Obama pour un sommet sur l'entrepreneuriat en avril dernier, a eu l'idée de lancer un service anticorruption.

Les victimes l'appellent, et contre rémunération, il tente de faire retirer la demande d'argent ou de faveur – généralement illégale.

Le «business» de la propreté économique

Il en est au projet pilote mais raconte que dans chacun des 42 cas tests en Inde, il a réussi. Le fait qu'une tierce personne s'interpose entre le corrupteur et la victime est, en soi, intimidant pour le corrupteur, dont le crime suppose la confidentialité. Les techniques sont diverses. L'enregistrement vidéo ou audio de la demande de corruption fait souvent l'affaire. Une demande d'accès à l'information pour le dossier bloqué – cette loi existe en Inde – suffit parfois à la faire débloquent. Des appels aux collègues ou supérieurs du corrupteur peuvent aussi fonctionner.

Le service anticorruption suscite trois réponses, explique Shaffi Mather. Dans les meilleurs cas, la demande de corruption est immédiatement levée. Il arrive que le corrupteur veuille user de son autorité et fasse obstacle.

Un deuxième outil est alors utilisé (appel, mise en demeure, etc.), puis un troisième. Dans 100% des cas, selon

Mather, le corrupteur ne résiste pas au troisième assaut.

Demander moins au client que le corrupteur

Cela n'est évidemment pas sans danger. Son combat contre une compagnie indienne corrompue mais influente lui a valu, dit-il, trois accusations policières pour intimidation, intrusion et usurpation d'identité. Ces techniques sont utiles pour la corruption ordinaire, mais ne s'appliquent guère aux grands corrupteurs, actifs lors de la négociation de méga-contracts d'armes, d'aviation ou d'ingénierie entre transnationales et politiciens cupides. Mais des agences contre la corruption ordinaire peuvent-elles être rentables ? Cela dépend entièrement de l'appétit des corrupteurs. S'ils vous demandent un pot-de-vin de 10 dollars, ce n'est pas la peine. Mais Mather donne l'exemple typique, pour l'Inde, d'une demande de 3 000 roupies (70 dollars) d'un fonctionnaire pour l'émission d'un passeport. Envoyer la demande d'accès à l'information qui a débloquent le dossier a coûté huit fois moins cher. Il y a donc beaucoup de marge pour faire un bon profit, tout en demandant au client

beaucoup moins que ce que demandait le fonctionnaire. Avec mille milliards de dollars de marché disponible, les entrepreneurs anticorruption pourront inventer toutes sortes de méthodes. Demander un pourcentage, 15% ou 30% de la somme demandée. Ou alors offrir un tarif fixe. On pourrait voir, dans les dépliants, une liste de prix : tant pour éviter le bakchich pour le permis de construction ou tant pour l'éviter dans l'asphaltage. Les applications sont illimitées. Les profits peuvent être appréciables. Mais il faut compter les faux frais : les gardes du corps.

Les anticorrupteurs condamnés à protéger leur gagne-pain

Comme dans toute entreprise humaine, viendra un moment où les corrupteurs – qui ne sont pas les moins astucieux d'entre nous – trouveront le moyen d'en profiter aussi. Car si l'anticorrupteur est payé au pourcentage, n'a-t-il pas intérêt à ce que le corrupteur soit plus gourmand ? Quitte à lui refiler une partie du paiement reçu du client ? Et ce business de la propreté économique générera, à terme, un gigantesque problème.

De succès en succès, il éliminera la source même de ses profits, la condition même de son existence : la corruption et les corrupteurs.

Les entrepreneurs anticorruption auront intérêt, au final, à protéger leur gagne-pain. Et encore... Les secteurs de la construction, des travaux publics et de l'immobilier sont considérés comme les plus corrompus de toute l'activité économique, partout sur la planète. Viennent peu après l'industrie pétrolière et gazière. Mais alors, où se trouve le marché émergent de l'anticorruption ? Les pays riches en ressources naturelles et très peu démocratiques, à l'image de l'Algérie : le marché de la corruption, malheureusement très florissant, est à prendre, du moins pour ce qui est de la petite corruption ou la corruption dite ordinaire. Des entrepreneurs anticorruption, d'un genre nouveau, auraient énormément de pain sur la planche. Quant à la grande corruption en Algérie, celle qui gangrène la grosse commande publique et les transactions commerciales internationales, c'est une autre paire de manches...

Djilali Hadjadj

RISQUE D'EXPLOSION DES PRIX DU PÉTROLE EN 2011

La grande corruption en forte hausse en Algérie

Avec la nouvelle année, l'Algérie n'est pas prête de sortir de l'auberge de la grande corruption. Et pour cause, les prix du pétrole vont très probablement augmenter – la barre des 100 dollars le baril sera certainement franchie –, au vu de la forte demande mondiale qui est annoncée pour 2011. Dans un pays comme l'Algérie, où la corruption est quasi généralisée et gangrène toutes les institutions de l'Etat et ses grandes entreprises économiques dont celle des hydrocarbures, il y a une relation de proportionnalité entre ce fléau et les recettes issues des hydrocarbures. Et ce n'est pas un hasard d'ailleurs, si cette désastreuse explosion de la corruption a commencé en 1999 avec la remontée des prix du pétrole.

La loi de finances pour 2011 a été élaborée sur la base d'un baril à 37 dollars, soit un peu plus du 1/3 du prix du baril actuel (93-95 dollars),

c'est donc un peu moins des 2/3 des recettes du pétrole et du gaz pour 2011 qui seront versées dans le Fonds des recettes excédentaires, Fonds géré de manière discrétionnaire par le gouvernement et en dehors de tout contrôle parlementaire ou autre institution.

Sur les dépenses de ce Fonds, l'Exécutif n'est lié par aucune obligation de rendre des comptes : très peu de transparence, trop d'opacité, tout pour faire le lit de la corruption et en alimenter les risques. Et pourtant, ce ne sont pas les mises en garde et les alertes en direction du gouvernement qui ont manqué ces dernières années, sur les dangers que représente ce Fonds : société civile, experts, partis d'opposition, etc. Mais alors que faire pour limiter la grande catastrophe annoncée par la hausse des prix du pétrole ? Dénoncer, dénoncer, dénoncer...

D. H.

Déclaration anti-corruption du Parlement européen...

Alors que 78% des citoyens européens estiment que la corruption est un problème majeur dans leur pays (Eurobaromètre 2009), le Parlement européen a adopté dernièrement une déclaration appelant l'Union européenne à renforcer ses efforts en matière de lutte contre la corruption. Cette déclaration a été adoptée par plus de la moitié des eurodéputés. La déclaration encourage les institutions européennes à «une politique globale de lutte contre la corruption et à mettre en place un mécanisme

clair pour surveiller la situation dans les États membres de manière régulière».

Le fonctionnement effectif de ce mécanisme de surveillance serait assuré par la Commission.

Les parlementaires insistent également sur la nécessité d'allouer des moyens suffisants à la prévention de la corruption et de la fraude dans l'utilisation des fonds communautaires.

Lire la déclaration :
<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?reference=P7_TA%282010>

... Nouveau système de dénonciation...

L'Office européen de lutte antifraude (OLAF) a mis en place un nouveau système permettant aux citoyens, fonctionnaires et entreprises européens de signaler par Internet, encore plus simplement qu'auparavant, des soupçons de fraude au détriment des finances de l'Union européenne. Si des mesures techniques garantissent à l'informateur un anonymat absolu (un gage de protection), le système offre également la possibilité de dialoguer avec un enquêteur de l'OLAF, ce qui permet de mieux évaluer la crédibilité des allégations.

... Et protection des dénonciateurs

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (CoE) a adopté une résolution reconnaissant le rôle joué par les déclencheurs d'alerte dans la lutte contre la corruption. Elle invite ainsi le Comité des ministres du CoE à élaborer un ensemble de lignes directrices pour assurer leur protection et à envisager la rédaction d'une convention-cadre dans ce domaine.

LSC

Enquête aux USA sur les labos pharmaceutiques

Les autorités américaines s'intéressent à plusieurs laboratoires pharmaceutiques dans le cadre d'enquêtes sur de possibles cas de corruption dans des pays étrangers selon le *Wall Street Journal*. Le quotidien cite les laboratoires américains Merck, Bristol-Myers Squibb, Baxter et Eli Lilly, les britanniques AstraZeneca et GlaxoSmithKline (GSK), ainsi que SciClone Pharmaceuticals International, basé à Hong Kong. Les sociétés concernées ont assuré qu'elles coopéraient avec la justice. Aucune charge n'a encore été retenue, insiste le *Wall Street Journal*.